

Blois, le 15 mars 2023

AGRILOCAL 41 : OPÉRATION « AU PRÉ DE LA FERME »

Le département de Loir-et-Cher favorise le développement des circuits courts et l'agriculture de proximité au-travers du dispositif [Agrilocal 41](#). Dans ce cadre, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, il participe à l'opération « Au pré de la ferme » organisée, du 27 février au 31 mars 2023, par le réseau national Agrilocal, plate-forme virtuelle associative d'achat de produits locaux permettant la mise en relation directe des acheteurs publics de la restauration collective et des fournisseurs locaux. Agriculteurs, artisans, professionnels de la restauration collective et élus sont invités à aller à la rencontre d'acteurs engagés dans la démarche Agrilocal.

L'opération « Au pré de la ferme » a pour objectif d'organiser des événements à destination des acheteurs de la restauration collective (élus, principaux, gestionnaires, cuisiniers, etc.), de mettre à l'honneur les producteurs et artisans des territoires, de créer du lien de proximité, de sensibiliser, d'échanger, sur les enjeux du manger local, et de mettre en avant l'engagement national du réseau Agrilocal.

Adhérent de cette plate-forme innovante et gratuite, le Loir-et-Cher renforce son engagement pour favoriser et développer l'approvisionnement de proximité dans la restauration collective. **Privilégiant un approvisionnement « mieux-disant » plutôt que « moins-disant », le conseil départemental propose ainsi davantage de produits locaux et de qualité dans les assiettes des élèves des 26 collèges du département.**

Dans le cadre de l'opération « Au pré de la ferme », **deux évènements** destinés aux professionnels de la restauration collective sont organisés :

- **Le mercredi 15 mars**, de 9 h 00 à 12 h 00, à l'EARL Jaffré et fils, à La Marolle-en-Sologne ;
- **Le mercredi 22 mars**, de 9 h 00 à 12 h 00, à la ferme de Charlin, à Danzé.

Les objectifs de ces deux portes ouvertes :

- Recevoir dans les structures des acheteurs de la restauration collective (élus, principaux, gestionnaires, cuisiniers) ;
- Créer du lien de proximité ;
- Sensibiliser, échanger, sur les enjeux du « manger local » ;
- Démontrer les fonctionnalités de l'outil de commandes Agrilocal.

Agrilocal – et sa déclinaison Agrilocal 41 –, c'est l'outil pour manger bien, manger mieux, manger local en restauration collective.

Pour en savoir plus :

- [Agrilocal | Favoriser le circuit court en restauration collective](#)
- [Agrilocal 41](#)



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

